

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 72 (1964)
Heft: 4

Quellentext: Une lettre sur le 10 août 1792
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une lettre sur le 10 août 1792

Les Archives cantonales vaudoises possèdent un document qui n'avait jusqu'ici pas été identifié autrement que comme une lettre sur le 10 août 1792¹.

C'est une lettre de quatre pages, de 18 sur 24 cm, écrites d'un bord à l'autre sans marges, la quatrième étant incomplète et ne contenant qu'une ligne de plus que la moitié de la page. Il n'y a pas de signature ; mais, dans l'espace resté non écrit de la dernière page, on lit, d'une autre main, un mot tracé perpendiculairement au texte de la lettre, comme pour désigner l'auteur de cette missive : Victor.

Le document de ce document montrant visiblement que le narrateur en est un officier, c'est à l'étude de M. Charles Lavanchy sur les Vaudois à la journée du 10 août que l'on songe d'abord à se reporter². Parmi les quatre officiers vaudois du régiment des gardes-suisse mentionnés par M. Lavanchy, un seul porte le prénom de Victor : le sous-lieutenant Jean-Victor de Constant-Rebecque, alors âgé de dix-neuf ans³. M. Lavanchy ajoute que, dans son *Journal*, le jeune Constant donne des détails sur la période allant du 8 août au 13 septembre 1792 ; il renvoie pour cela à l'ouvrage bien connu de Mülinen⁴.

Dans son livre, Mülinen refait l'histoire de la journée du 10 août 1792 aux Tuileries ; dans la seconde partie, il publie en annexes douze documents, dont le huitième est précisément un « Extrait du *Journal du Général Jean-Victor Baron de Constant-Rebecque* », repris d'un ouvrage alors récent, les *Girouettes politiques* du comte d'Hérisson⁵. Quant au neuvième document, il consiste en extraits de lettres du même Constant, datées des 18 juillet, 11, 12, 13 et 17 août 1792⁶.

¹ A.C.V.

² CHARLES LAVANCHY, *Les Vaudois au combat des Tuileries à Paris le 10 août 1792*. Dans *R.H.V.*, t. 66 (1958), p. 1-14.

³ *Recueil de généalogies vaudoises*, t. III, 1946, p. 224 sq.

⁴ WOLFGANG-FRIEDRICH VON MÜLINEN, *Das französische Schweizer-Garde-regiment am 10. August 1792*. Lucerne 1892.

⁵ MÜLINEN, *op. cit.*, p. 177-191.

⁶ *Ibidem*, p. 192-196.

Mülinen ne donne aucune indication sur les originaux de ces lettres ou sur leurs détenteurs d'alors. La comparaison du texte publié par Mülinen, sous la date du 11 août 1792, avec le document des Archives cantonales vaudoises montre immédiatement qu'il s'agit de la même pièce. Mais l'édition qu'on en trouve dans l'ouvrage de Mülinen n'est pas satisfaisante : elle est incomplète du début et de la fin, il y a des suppressions dans le corps du texte, il y a des fautes de lecture. Ces considérations nous ont paru justifier de republier ici cette lettre, en la munissant de quelques notes. L'orthographe de l'original a été respectée, on a seulement, pour faciliter le lecteur, muni ce texte d'une ponctuation un peu plus complète et logique, et on a mis les majuscules à la moderne. Cette lettre intéressante mérite ainsi sa place dans notre revue.

LOUIS JUNOD.

De Paris, le 11^e août à 4 heure du soir.

Mes cheres et bones sœurs¹, je pourai donc vous revoir encore, vous embrasser après avoir échapé a une mort presque certaine ! Qu'elle fatale journée que celle d'hier ! Je vais vous la détailler et ne vous rien cacher. Ma lettre partira lundy et vous parviendra, a moins qu'elle ne soit arretée a la poste, comme elles l'ont èter hier.

Nous étions a Paris depuis le 8. Le regiment étoit aux Thuilleries au nombre de 900 hommes. L'on s'attendoit a une attaque des faubourgs et des Marseillois. Hier matin nous prenons les armes, le Roy nous pâsse en revue. L'on dispôse tout pour sa déffence, 8 pieces de canons deffendent l'entrée du chateau. Sur les 9 heures, les faubourgs arrivent en grand nombre. Le Roy et sa famille se retirent au sein de l'Assemblée Nationale, accompagnè d'une partie du regiment et de nos chefs. L'on nous faits tous rentrer dans les apartements et abandoner les postes extérieurs ; alors les attaquants enfoncent les portes et entrent ; dans le meme instant les canoniers placés pour la déffense du chateau

¹ Il s'agit de ses demi-sœurs, Rosalie et Louise, nées du premier mariage de Samuel de Constant. *R.G.V., op. cit., p. 223.*

abandonnent leurs pieces, qui tombent entre les mains de ceux des faubourgs. Ils les braquent contre le chateau et y mettent le feu, malgré la demande des gardes nationales de notre parti d'accorder quelques instants de graces et leur promesse de capituler : après la premiere décharge des faubourgs contre nous, quelques uns des nôtres repondent par un feu de file depuis les fenetres, de la ils descendent dans la cour, enlèvent une piece de canon, mais qui leur est inutile, manquant de munition ; ils succombent enfin sous le nombre. J'étois alors dans les appartement du Roy avec 3 ou 400 de nos soldats ; un boulet ayant jeté le desordre parmi nous et tué une grande partie, nous nous pressons en foule de sortir du chateau. Le passage étoit obstrué, de maniere que notre monde est massacré sans pouvoir se servir de ses armes ; et après avoir été trahis et voyant nos soldats sans armes, sans ordres, une partie tués, je gagne le corps de garde ; des gardes nationales tirent sur moy et me manquent ; je parre plusieurs coups de baïonnettes¹ et j'échape a leur fureur.

Une partie de nos Messieurs avoient brisés leurs épées. Je veux garder la mienne jusques au dernier moment, me réfugier dans une cave dans le corps de gardes ; les assaillans penetrent autour de moi, tuent ceux qu'ils rencontrent, mettent le feu partout. Je les entens crier : « A la cave, a la cave, tuons tous les Suisses. » Croyant alors toucher a mon dernier moment, je pensais a vous, je vous fis mes adieux ; j'otais mon habit, mon épée, mon hos-col² ; je les enterre dans un trou assés profond et caché, pour qu'il ne soit pas dit qu'ils m'aient désarmés et que mon épée ne soit pas souillée. Cependant, au moment ou ils alloient penetrer dans mon réduit et qu'ils tiroient par le soupirail de la cave, je pris ma resolution, je saisis une buche de bois et je sors pour me jeter au milieu de mille canibales. Je crie et je jure aussi fort qu'eux, mon air furieux et hardi me fait prendre pour un des leurs ; mes culottes blanches sont cependant suspectes et manquent plusieurs fois de me couter la vie. Je gagne la rue, que je trouve couverte de sang et de cadavres de nos soldats. Au bout d'une demie heure, je parviens heureusement a un hotel garni, je gagne le grenier, ou je trouve un de nos soldats blessé ;

¹ Baïonnettes.

² Hausse-col.

le maître du logis en amène 2 autres, il nous cache, nous déguise et nous nourrit jusqu'à la nuit. Pendant ce temps le feu continuait de plus belle, on démolissait le château, on l'incendiait. Ceux de nos soldats échappés d'abord par le jardin sont massacrés, mutilés, dépouillés, on les étale au milieu des rues, et chaque passant se plaît à leur plonger le sabre dans le corps. 130 prisonniers des nôtres sont menés à la Grève¹ et fusillés l'un après l'autre. On fait au milieu des Tuilleries un grand feu des meubles du château et on y jette une partie des nôtres.

La nuit, je sors avec mes 3 soldats échappés à la mort, et nous allons à l'hôtel de Madame Mercier². Je les loge et les nourris. Nous y passons la nuit. Le matin l'on nous dit de quitter l'hôtel, parce qu'on se doute de quelque chose dans le quartier, et que si l'on nous découvrait, nous serions tués et l'hôtel pillé. Alors je sors et je vais chez un de mes amis, où je trouve Conclerc³ ; ils me reçoivent à bras ouverts, il me donne une petite chambre au 6^e étage, où je suis à merveille et d'où je vous écris.

Le Roy a déposé sa couronne et a été déchu au sein de l'Assemblée. Une partie de nos soldats sont prisonniers à l'Abaye, où l'on doit les aller égorger ; ceux que l'on reconnaît travestis dans les rues sont massacrés sur le champ, le nom de Suisse cause la mort à ceux qui en sont appelés, même aux suisses de portes. On parle de piller les grands hôtels et même les banques. Les faubourgs se sont portés à Courbevoie⁴, mais ils n'y ont trouvé personne et ont tout pillé.

Je n'ai encore vu aucun de nos Messieurs ; il y en a sûrement beaucoup de massacrés. Heureusement que Mr Mercier⁵ est avec le détachement de 300 hommes sur le chemin de Dieppe. Que deviendront-ils, étant presque nus ? J'ai été obligé de me faire habiller de pied en cape, etc. etc. Il est 8 heures du soir, et l'on fusille encore de toute part. Les statues des places publiques sont abattues. L'Assemblée a décrété un camp près de Paris, et un autre sur Montmartre.

¹ La place de Grève, près de l'Hôtel de Ville.

² Peut-être la femme du camarade de Constant.

³ Kunkler.

⁴ Courbevoie, où se trouvait la caserne des gardes-suisses.

⁵ Guillaume-Louis Mercier. Cf. LAVANCHY, *op. cit.*, p. 9.

Dimanche matin a midi.

J'ai quitté mon refuge parce qu'on avoit des soupçons dans l'hôtel, mais je suis en sûreté et bien traité. Je vous écrirai encore avant de partir. Adieu, mes bonnes sœurs ; adieu, mon pere et ma mere¹ ; adieu a tous ; aimés moi un peu, je ferai mon possible pour etre digne de vous. Il me semble souvent que la vie ne vaut pas la peine qu'on se donne pour la conserver ; cependant, si elle pouvoit vous etre utile, je l'aimerois davantage.

¹ Le père du jeune Constant était le romancier François-Marc-Samuel de Constant ; sa mère était la seconde femme de son père, Louise-Catherine Gallatin. *R.G.V., op. cit.*, p. 222 sq.